

Avant-propos

Cette publication annuelle fournit des informations détaillées sur la situation des salariés au regard de l'impôt et des transferts sociaux dans l'ensemble des trente-quatre pays membres de l'OCDE.* Les informations contenues dans ce rapport couvrent l'impôt sur le revenu des personnes physiques et les cotisations de sécurité sociale payés par les salariés, les cotisations de sécurité sociale et les taxes sur les salaires payées par les employeurs ainsi que les allocations reçues par les familles. L'objectif de ce rapport est de montrer comment sont calculés les impôts sur le revenu des personnes physiques, les cotisations de sécurité sociale et les taxes sur les salaires, et d'examiner l'impact de ces prélèvements et des allocations familiales sur les revenus nets des ménages. Les résultats permettent également des comparaisons quantitatives entre pays sur les niveaux des coûts du travail et la situation globale des salariés célibataires et des familles au regard de l'impôt et des transferts sociaux.

Le rapport montre les montants des impôts, des cotisations de sécurité sociale, des taxes sur les salaires et des prestations en espèces pour huit catégories de ménages qui diffèrent selon le niveau des revenus et la composition familiale. Il présente également les taux d'imposition moyens et marginaux qui en résultent. Les taux moyens d'imposition indiquent la part des salaires bruts ou des coûts totaux de main-d'œuvre qui est prélevée sous forme d'impôts sur le revenu des personnes physiques (avant et après les prestations), de cotisations de sécurité sociale et de taxes sur les salaires. Les taux marginaux indiquent la part de l'augmentation des salaires bruts ou des coûts totaux de main-d'œuvre qui fait l'objet de ces prélèvements.

Le rapport met l'accent sur la présentation d'estimations exactes de la situation des salariés au regard de l'impôt et des prestations sociales pour 2014. En outre, le rapport contient des données définitives sur la situation des salariés au regard de l'impôt et des prestations sociales pour l'année 2013. Il importe de noter que le salarié moyen est un salarié employé à plein temps (en tant que travailleur manuel ou non manuel) dans l'un des secteurs B-N de la classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique, Révision 4 (CITI, Rév. 4) ou des secteurs C-K de la classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique, Révision 3 (CITI, Rév. 3).

Le rapport est structuré de la manière suivante :

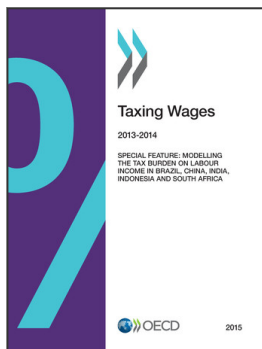
- Le chapitre 1 contient une synthèse des principaux résultats pour 2014.
- La Partie I (comparaisons internationales) examine les principaux résultats pour 2014 et 2013 et est divisée en trois chapitres (3 à 5). Le chapitre 3 examine les principaux résultats pour 2014, qui sont résumés dans des tableaux et graphiques comparatifs (qui figurent à la fin de cette section). Le chapitre 4 présente une explication graphique de la charge fiscale estimée pesant sur les revenus du travail en 2014 pour les gains salariaux bruts compris entre 50 % et 250 % des

* Les éditions antérieures de ce rapport étaient publiées sous les titres La situation des salariés au regard de l'impôt et des transferts sociaux (éditions 1996 à 1998) et La situation des ouvriers au regard de l'impôt et des transferts sociaux (éditions avant 1996).

salaires moyens. Le chapitre 5 passe en revue les principaux résultats pour 2013, synthétisés dans des tableaux comparatifs présentés à la fin du chapitre et les compare avec les résultats de 2014.

- La Partie II (chapitre 6) met l'accent sur l'évolution chronologique de la charge fiscale pendant la période 2000-14.
- La Partie III contient des tableaux par pays indiquant les niveaux de salaires considérés et les charges fiscales correspondantes pour huit types de familles ainsi qu'une description de chaque système d'imposition/de prestations.
- L'annexe examine les méthodes et limites de l'étude.

Cette étude a été réalisée sous l'égide du Groupe de travail sur l'analyse des politiques et les statistiques fiscales du Comité des affaires fiscales et elle a bénéficié d'un soutien financier accordé par la Commission européenne. Les vues exprimées ne sauraient refléter l'opinion officielle de l'Union européenne.



Extrait de :
Taxing Wages 2015

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/tax_wages-2015-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2015), « Avant-propos », dans *Taxing Wages 2015*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/tax_wages-2015-1-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.